

Point n'est besoin, en effet, de débattre la question.

On se rappelle que l'on a procédé de la même façon lors de la déclaration de la guerre. Le Parlement s'est réuni en moins de sept jours. Le Gouvernement lui a laissé entendre que le vote sur l'adresse serait considéré soit comme une approbation, soit comme une condamnation de sa politique. Le débat a duré deux jours. Dès que le vote eut été pris, on adopta les mesures voulues pour proclamer l'existence de l'état de guerre. Ainsi qu'un honorable député l'a fait observer: "Il n'y eut ni délai ni perte de temps, et cependant la suprématie du Parlement fut maintenue."

La Chambre des communes anglaise a eu à débattre la semaine dernière une motion de non confiance dans le gouvernement. Cette motion était le fruit des critiques formulées à l'adresse de M. Churchill, le blâmant de ne pas vouloir se départir du portefeuille de la Défense, qu'il détient en sus du poste de premier ministre. Le débat fut l'objet d'une limite de temps précise. En moins de deux jours, les honorables députés ont eu amplement l'occasion d'exprimer leurs vues.